

L'Arbitrage au début de la saison 2014-15 : Etat des Lieux

Situation des arbitres

Au 14 novembre 2014, en fonction des éléments collectés au mois de janvier, la ligue compte 216 arbitres dont une trentaine agréés F.I.D.E. répartis de la manière suivante :

Titre	Nombre
Arbitres titrés	216
Arbitre Jeune	7
Arbitre Fédéral 4	150
Arbitre Fédéral 3	38
Arbitre Fédéral 2	4
Arbitre Fédéral 1	17

Répartition des arbitres par club

Au sommet de la pyramide, les clubs suivants se retrouvent : le Club 608 d'Echecs Paris (11 arbitres), Club du Canal St-Martin Paris (10), Tour Blanche Echecs (9), Lutèce Echecs (7), C.E. de Bois-Colombes (6) etc.

D'autres clubs ne disposent pas d'arbitre ou de seulement un arbitre, il importe de rester vigilant pour respecter la réglementation du livre de la fédération et, 34 arbitres ne pourront plus officier la saison prochaine, une formation continue ou un nouveau stage doit à présent valider leur cursus.

Rappel quant à la progression et au maintien des compétences

Modalités d'obtention des titres d'arbitre

Pour obtenir les titres d'arbitre, des stages et des examens sont à passer :

Arbitre Jeune : suivre un stage AJ et obtenir les examens pratiques et théoriques

Arbitre Fédéral 4 : suivre un stage S4 et obtenir les examens pratiques et théoriques

Arbitre Fédéral 3 : suivre un stage S3 et obtenir les examens pratiques et théoriques

Arbitre fédéral 2 : suivre un stage S2 et obtenir les examens pratiques et théoriques

Arbitre FIDE : suivre le séminaire FIDE, obtenir et les examens pratiques et théoriques

Recyclage : Les arbitres doivent suivre un stage tous les 4 ans (formation continue, recyclage ou stage pour obtenir un titre d'arbitre supérieur)

Les stages et les examens organisés dans la ligue depuis le début de la saison :

Stage S4 - Le Chesnay

-**11** stagiaires ont suivi le stage.

Stage FC (formation continue) - Le Chesnay

-**10** stagiaires ont suivi le stage.

Stage S4 (pour devenir arbitre fédéral 4) à Villejuif (organisé par le Comité Val Marnais)

- **12** stagiaires ont suivi le stage.

Stage FC (formation continue) à Livry-Gargan (93) (organisé par la ligue)

- stage se déroulera le 07 décembre 2014.

Stage S4 (pour devenir arbitre fédéral 4) à Arpajon (organisé par le Club d'Echecs de l'Arpajonnais)

- stage se déroulera les 24 et 25 janvier 2015.

Stage S3 (pour devenir arbitre fédéral 3) organisé par le Comité Val Marnais

- **stage en cours de préparation.**

Les nouveaux arbitres :

Une demande titre est disponible sur le site de la F.F.E..

Pour ce qui concerne la ligue :

Si un club ou un comité est désireux d'organiser un stage, le DRA l'encourage à le contacter avec un préavis suffisant pour organiser le stage dans des conditions satisfaisantes pour les stagiaires, le formateur et l'organisateur (un délai de deux est confortable).

Les Examens :

Examens nationaux : Ils ont lieu **2** fois par an (novembre, juin) : en novembre, il se déroulera à Sceaux qui a mis une salle à disposition. Je remercie le président et les membres du club pour la mise à disposition de leurs locaux. Si votre club (qui se situe à Paris ou en petite couronne) dispose d'une salle et souhaite organiser la session de juin 2015, je vous remercie de contacter le DRA.

Examens informatisés : si vous souhaitez passer ce type d'examen, il faut vous faire connaître et une fois le besoin avéré, cet examen pourrait être organisé dans la ligue Île-de-France.

L'Arbitrage :

Plan de Développement –Objectifs et Moyens

Bonnes pratiques qui demandent à être suivies :

Organisateurs et arbitres : demandez à homologuer votre tournoi au plus tôt et par la même choisissez votre arbitre le plus tôt possible. L'homologation doit se faire en temps et heure, une publicité est assurée par la présence du tournoi dans les pages F.F.E..

Pensez à lire le site de la F.F.E. pour vous tenir informé des différents règlements et des changements votés en comité directeur de la F.F.E..

Mettre à jour sa documentation et lire les différents B.A.F..

Objectifs :

Organisation chaque saison de l'ensemble de stages SJ, S4, S3, S2 ou Formation Continue en fonction des demandes des candidats arbitres ou arbitres.

C'est l'objectif de votre ligue et du D.R.A. ! mais votre club ou comité peut se porter candidat, pensez dans ce cas à coordonner avec le D.R.A. et anticipez la demande.

- Permettre aux joueurs de devenir arbitre et aux arbitres d'évoluer dans la hiérarchie des titres,

- Permettre à chaque club de satisfaire aux exigences des règlements fédéraux,

- Assurer un encadrement rigoureux des compétitions interclubs à tous les niveaux,

- Limiter les coûts de déplacement des arbitres en ayant un maillage territorial plus fin,

Favoriser l'arbitrage régional dans les manifestations d'envergure nationale ou internationale.

Par l'organisation des différents stages et votre participation à ces stages, par l'entretien de vos connaissances à l'occasion des différentes rencontres, vous permettrez, messieurs les arbitres, à une l'amélioration continue ...

N'hésitez jamais à faire participer de votre expérience.

Moyens mis en place et qui sont actés dans d'autres ligues:

Participation au coût de la licence FIDE par une prise en charge d'une partie du montant de la licence d'arbitre par le club ou comité départemental.

Remboursement de la part des clubs qui envoient leurs stagiaires aux stages S4 dès lors qu'ils ont passé l'examen (sans condition de réussite). Pour devenir arbitre il faut : se présenter à un stage S4, réussir les unités de valeur (UV1 et UV1 bis) et avoir en poche une attestation de stage pratique (ASP) qui s'obtient lors d'une compétition échiquéenne.

Remboursement de la part des clubs, pour les arbitres qui suivent des stages S3 et S2 dès lors qu'ils sont reçu aux examens. Ces arbitres pourront réaliser dans vos clubs les tournois au système suisse.

Remboursement des frais de Formation Continue de la part des clubs.

Echiquéennement vôtre